

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

06/10/2020



LE VÉLO RECRUTE !

Le programme ADMA recherche 12 experts pour faire bouger la mobilité active en France

Crise sanitaire, prise en compte croissante des enjeux climatiques, évolution des habitudes de transport : 2020, est une année d'opportunités et de changements pour les mobilités actives et le vélo prend une place inédite dans le quotidien des français.

Pourtant les aménagements restent encore souvent mal pensés et peu sécurisants pour les cyclistes et ces défauts d'infrastructures viennent entraver l'objectif de tripler la part modale du vélo en France d'ici 2024 et de le placer au centre des modes de déplacements du quotidien.

C'est dans ce contexte d'essor de la pratique du vélo et de la marche et pour permettre d'harmoniser les politiques et les aménagements mis en place localement sur l'ensemble du territoire que le programme ADMA, l'Académie des experts en Mobilité Active, co-porté par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et la société de conseil en performance énergétique ROZO, lance une grande campagne de recrutement d'experts en mobilités actives.

A la recherche de 12 experts en mobilité active marche et vélo !

Porté par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) et la société de conseil ROZO, le programme ADMA vise à doter la France d'une réelle expertise en matière d'intégration des sujets vélos et piétons dans l'ensemble des politiques publiques et privées. Pour cela, ADMA recherche 12 experts aux profils différents et complémentaires :

- en urbanisme et aménagements pour les mobilités actives, ayant des compétences en infrastructures et planification sur les aspects techniques de la marche et du vélo ([fiche de poste ici](#))
- en conduite de changement, pour accompagner l'évolution des comportements de mobilités, le management de la mobilité, le plaidoyer, la communication et l'apprentissage ([fiche de poste ici](#))

Ces experts vont promouvoir le programme ADMA au niveau national, nourrir une plateforme digitale dédiée au vélo, notamment en créant et diffusant de nombreux contenus pédagogiques, aller à la rencontre des prescripteurs et les accompagner pour favoriser la planification et la réalisation d'aménagements piétons ou cyclables. **Ces experts seront les piliers et les ambassadeurs d'un programme aux ambitions nationales très fortes.**

ADMA, une expertise des modes actifs accessible à tous.

Le programme ADMA, pour « Académie des experts en Mobilité Active », a été créé pour répondre au besoin massif d'expertise française suscité par les projets de schémas directeurs modes actifs et bâtir un référentiel robuste d'expertise sur la marche et le vélo. S'inscrivant ainsi dans le plan national vélo, il est porté conjointement par la FUB et ROZO.

L'objectif du programme est la réalisation et la diffusion d'un socle commun de savoirs sur les sujets vélos et piétons dans une dynamique de construction des connaissances et d'apprentissage continu.

Il mettra ainsi à disposition des institutionnels, des professionnels et du grand public :

- Une équipe pluridisciplinaire d'experts dotés de compétences en mobilité active, en capacité de former de futurs formateurs et ainsi de déployer leurs savoirs.
- Un portail web de connaissances autour de l'expertise vélo et piéton, regroupant des ressources et données telles que des cours en ligne (MOOC) et cours en présentiel, un observatoire des meilleures pratiques (étrangères et locales), les normes juridiques et financières, permettant une diffusion d'informations et des formations en ligne dont le lancement est prévu en 2021.
- Une Académie des Métiers du Vélo dont l'objectif est de former 1250 opérateurs-réparateurs à la mécanique vélo d'ici 2023.

Avec l'appui de cette nouvelle équipe, ce programme va permettre à la France de combler son retard en termes de connaissances et de se doter d'une véritable expertise sur les sujets vélos et marche à l'échelle nationale. Comme pour toute politique impliquant des changements importants pour la société, la transition cyclable a besoin d'une impulsion nationale forte. La FUB et ROZO sont prêts à relever le défi à travers le programme ADMA et ses experts !

A propos de la FUB

La Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), est une association française à but non lucratif, fondée en 1980, dont les objectifs sont d'encourager l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement quotidien et défendre les intérêts des usagers cyclistes. Elle regroupe autour de 4 000 associations à travers toute la France et défend les intérêts de 3 millions de cyclistes quotidiens et 17 millions d'usagers réguliers.

www.fub.fr

A propos de ROZO

Société de conseil en efficacité énergétique depuis 2010, ROZO accompagne ses clients sur le long terme afin de diminuer durablement leurs coûts énergétiques et leur empreinte environnementale. Fort de son expertise et de ses équipes pluridisciplinaires ROZO s'est implanté comme acteur de référence dans les secteurs industriels, tertiaires, transports et résidentiels.

www.rozo.fr

CONTACTS PRESSE :

Fédération Française des Usagers de Bicyclette (FUB)

- Anne-Sybille Riguidel, Chargée des relations presse : 06 32 10 26 38 - as.riguidel@gmail.com
- Marine Lebricon, Chargée de communication : 03 88 76 70 86 - m.lebricon@fub.fr

ROZO

- Claire Anquier, responsable marketing et communication : 01 79 35 13 79 - c.anquier@rozo.fr